

3^{ème} Colloque du Comité de Liaison des Institutions Ordinales CLIO

Jeudi 3 novembre 2016

La Maison du Barreau

2 rue de Harlay

75001 Paris

www.leclio.fr

Professions réglementées :

Indépendance, concurrence, confiance,

L'indépendance du professionnel est-elle garante de la qualité du service rendu ?

En présence de

Gérard LARCHER*

Président du Sénat

Patrick DEHAUMONT

Directeur général de l'Alimentation

représentant le Porte-parole du Gouvernement

Organisé par le Comité de Liaison des Institutions Ordinales (CLIO).

Le CLIO regroupe seize ordres ou chambres de professions réglementées, juridiques et judiciaires, technique et du cadre de vie, ou professions de santé.

Ordres des professions juridiques et judiciaires	Ordres des professions techniques et du cadre de vie	Ordres des professions de santé
<i>Ordre des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation</i>	<i>Ordre des Architectes</i>	<i>Ordre National des Chirurgiens-Dentistes</i>
<i>Ordre des Avocats au Barreau de Paris</i>	<i>Ordre des Géomètres-Experts</i>	<i>Ordre National des Infirmiers</i>
<i>Conseil National des Barreaux</i>	<i>Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables</i>	<i>Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes</i>
<i>Chambre Nationale des Huissiers de Justice</i>	<i>Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires</i>	<i>Conseil National de l'Ordre des Médecins</i>
<i>Conseil Supérieur du Notariat</i>		<i>Ordre National des Pédiatres-Podologues</i>
		<i>Ordre National des Pharmaciens</i>
		<i>Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes</i>

Les impératifs éthiques se concrétisent par une déontologie stricte dont la pierre angulaire est l'indépendance du professionnel. Celle-ci consolide le lien de confiance avec l'usager dont l'intérêt et aussi celui de la société sont ainsi protégés.

08h30 Accueil des congressistes

09h00 Ouverture du Colloque

Frédéric SICARD, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris

Jean-François DALBIN, Président de l'Ordre des Géomètres-Experts, président du CLIO

Patrick DEHAUMONT, Directeur général de l'Alimentation représentant le Porte-parole du Gouvernement

09h15 Grand témoin – Qu'est-ce qu'être indépendant au XXIème siècle ?

André COMTE-SPONVILLE*, philosophe

09h30 Débat I – L'indépendance professionnelle est-elle gage de qualité ?

- *Qu'est-ce qu'un professionnel indépendant ?*
- *Savoir, connaissances et compétence : conditions nécessaires, conditions suffisantes ?*
- *Pourquoi dans certaines professions, l'indépendance du professionnel est-elle nécessaire à la protection des intérêts de l'utilisateur mais aussi de l'intérêt général et donc des citoyens ?*

Charles GADEA*, sociologue, co-auteur de « Sociologie des groupes professionnels »

Gaspard KOENIG*, Philosophe, président de GénérationLibre

Reine-Claude MADER*, Présidente de CLCV (Association nationale de défense des consommateurs et usagers)

Christiane TAUBIRA*, Ancienne Garde des sceaux

Agnès-Christine TOMAS-LACOSTE, Directrice générale de l'Institut national de la consommation (INC)

Débat avec la salle et intervention des représentants des ordres en tant que grands témoins

10h45 Regard européen

Jean ARTHUIS*, ancien ministre, député européen, président de la Commission des budgets

11h00 Débat II – Les mutations du XXIème siècle affectent-elles l'indépendance professionnelle et la relation avec l'utilisateur ?

- *Le salariat, l'exercice en groupe (notamment l'exercice en société de capitaux), les réseaux professionnels, le cumul d'activité, l'interprofessionnalité (interdisciplinarité), les tiers payeurs, les liens d'intérêts (notamment avec l'amont, fournisseur de services ou de produits) constituent-ils des menaces à l'indépendance du professionnel ?*
- *Quels défis l'essor du numérique pose-t-il à l'exercice des professionnels ?*
- *Les professionnels indépendants adaptent-ils leurs métiers à l'ubérisation de l'économie ?*
- *Le donneur d'ordre lui-même peut-il menacer l'indépendance du professionnel ?*

Nicolas BOUZOU*, essayiste, directeur fondateur d'Asterès

Thierry PEAN, Chef du bureau des professions libérales et attractivité des métiers à la Direction Générale Entreprises (DGE)

Nathalie HOMOBONO*, Directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)

Mounir MAHJOUBI*, Président du Conseil national du numérique

François PILLET*, Sénateur du Cher, vice-président de la Commission des lois

Débat avec la salle et intervention des représentants des ordres en tant que grands témoins

12h30 Clôture des travaux de la matinée

Gérard LARCHER*, Président du Sénat

12h45 Déjeuner

14h15 Grand témoin – L'éthique et la déontologie aux sources de l'indépendance

Jean-Claude AMEISEN*, Président du Comité consultatif national d'éthique

14h30 Débat III – Garantir l'indépendance par la formation et la déontologie ?

- ***La déontologie sauvegarde-t-elle l'indépendance professionnelle ?***
- ***Comment les professionnels se prémunissent-ils contre les conflits d'intérêts ?***
- ***Comment concilier déontologie et concurrence ?***
- ***La réforme des professions réglementées s'inscrit-elle convenablement dans une réflexion éthique et prend-elle suffisamment en compte l'exigence de déontologie ?***

Pr. Martine BEHAR-TOUCHAIS*, Professeur en droit privé à l'Université Panthéon-Sorbonne

Pr. Thomas CLAY*, Professeur en droit privé, conseiller auprès du secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

Patrick LIEBUS*, membre du CESE, Président de l'European Builders Confederation

Pr. Didier TRUCHET, Professeur émérite en droit public à l'Université Panthéon-Assas

Débat avec la salle et intervention des représentants des ordres en tant que grands témoins

16h00 Synthèse des débats

Pr. Benoît DELAUNAY, Professeur en droit public à l'Université Panthéon-Assas